

Direction Générale Affaires Médicales CV/YP/KA/SG – 2025

DÉSIGNATION AUX FONCTIONS DE CHEF DE SERVICE DE LA PHARMACIE A USAGE INTERIEUR N°2025-012

LA DIRECTRICE ET LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MEDICALE D'ÉTABLISSEMENT,

- Vu l'article L.6143-7 du Code de la Santé Publique,
- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique,
- Vu la candidature de Madame le Docteur Charlotte JARRE,
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Philippe RAGUE, chef du pôle Chirurgie Médico-Technique ;

DÉCIDENT DE DÉSIGNER

Madame le Docteur Charlotte JARRE en qualité de gérant, chef de service de la PHARMACIE A USAGE INTERIEUR, à compter du 1^{er} mars 2025 pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 19 février 2025

Le Président de la CME

Léopold ADELAIDE

La Directrica

Cálina

